

DANIEL DA CRUZ



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente
auprès des Nations unies à Genève

P

22^e session du groupe de travail de l'examen périodique universel

ETATS-UNIS

Intervention du Luxembourg

(Genève, le 11 mai 2015)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg remercie la délégation américaine pour la présentation de son rapport national. Ma délégation tient à saluer l'engagement des Etats-Unis en faveur d'un renforcement du système de protection sociale.

Le Luxembourg souhaite formuler les recommandations suivantes :

1. Instituer un moratoire fédéral sur la **peine capitale** en vue de l'abolition totale de la peine de mort aux Etats-Unis ;
2. Procéder à la **ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant**, signée en 1995, la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**, signée en 1980, ainsi que le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**, signé en 1977 et les transposer dans le droit national.
3. Renforcer la coopération avec la Cour pénale internationale avec pour objectif une adhésion au **Statut de Rome**.

Je vous remercie, Monsieur le Président.